

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Le syndrome du colon irritable de long en large -
Comment gérer les 3 pathologies suivantes: la
stéatose hépatique, les perturbations des
enzymes hépatiques et la cirrhose hépatique

No d'activité : 73570

Date : mercredi le 28 octobre 2020

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Le SCI en long et en large

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Décrire les différents types de SCI et reconnaître la prévalence et les répercussions du SCI
- Déterminer les causes multifactorielles du SCI et les défis que pose son diagnostic
- Choisir les options thérapeutiques personnalisées qui correspondent aux approches thérapeutiques actuelles dans le SCI

Comment gérer les 3 pathologies suivantes: la stéatose hépatique, les perturbations des enzymes hépatiques et la cirrhose hépatique

À la fin de cette activité, le participant pourra :

- Assurer le suivi de la stéatose hépatique, en première ligne, pour éviter les complications.
- Indiquer la conduite à tenir pour la prise en charge des perturbations enzymatiques.
- Reconnaître les complications de la cirrhose hépatique et établir la conduite adéquate devant une complication.

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2020-10-28	18:30	20:00	Conférence	Le SCI en long et en large (CEM)	Dr Nicolas Benoît, gastroentérologue
2020-10-28	20:00	20:10	Pause/Repas		
2020-10-28	20:10	21:40	Conférence	Comment gérer les 3 pathologies suivantes: la stéatose hépatique, les perturbations des enzymes hépatiques et la cirrhose hépatique	Dre Vaérie Huynh- Trudeau, gastroentérologue

Veuillez vous inscrire en cliquant sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Lupin Pharma

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail:
<https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.